Gaz de France
DolceVita

Prime à la Casse (1) Coupon à retourner
avant le 30/06/2011 à

GDF SUEZ
Télévente – Opération Prime à la Casse
8, rue Adolphe Porquier
29018 QUIMPER CEDEX

- **Je joins au présent coupon le devis** pour l'installation d'une chaudière à condensation ou d'une chaudière basse température fonctionnant au gaz naturel, accompagné ou non d'un chauffe-eau solaire individuel, devis que j'ai accepté et sur lequel j'ai apposé ma signature.
- **J'ai bien noté que,** je devrai adresser la copie de la facture acquittée, détaillant le matériel installé, accompagnée de la copie de l'Attestation de Fin de Travaux et de la copie du certificat de conformité, pour bénéficier de la Prime à la Casse ; et ce avant le 30/09/2011.

☐ Je certifie que la chaudière que je souhaite remplacer fonctionne au gaz naturel et est âgée de plus de 15 ans (installée avant 1996).

Je remplace ma chaudière par :

☐ Une chaudière à condensation (250 € TTC de remise sur facture)

☐ Une chaudière à condensation et un chauffe-eau solaire individuel (350 € TTC de remise sur facture)

☐ Une chaudière basse température (100 € TTC de remise sur facture)

☐ Une chaudière basse température et un chauffe-eau solaire individuel (200 € TTC de remise sur facture)

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle Référence client |__|__|__|__|__|__|__|__|

Nom |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Prénom |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Adresse

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Code Postal |__|__|__|__|__| Commune |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Téléphone (facultatif) |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Adresse e-mail (facultatif) |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

@ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

☐ J'ai indiqué ci-dessus mon adresse électronique et mon numéro de téléphone portable et je recevrai des propositions commerciales par courriers électroniques ou sms de la part de GDF SUEZ.

(1) La Prime à la casse, réservée aux clients Gaz de France DolceVita, est valable du **01/04/2011 au 30/09/2011** pour les particuliers ayant retourné **avant le 30/06/2011** (le cachet de la poste faisant foi), le coupon ci-dessus accompagné du devis préalablement accepté et signé, ainsi que, la copie de la facture correspondante acquittée (mentionnant le détail du matériel installé), la copie de l'Attestation de Fin de travaux, dûment remplie et signée par le particulier et l'installateur et la copie du certificat de conformité, ces trois derniers documents devant être envoyés à l'adresse qui vous sera indiquée par GDF SUEZ avant le 30/09/2011 (le cachet de la poste faisant foi). Le règlement de la prime à la casse, interviendra sur la facture du client 45 jours après la réception du dossier complet. Cette offre promotionnelle ne se cumule ni avec le versement de toute autre prime de GDF SUEZ ni avec les solutions de financements de notre partenaire la Banque Solfea et est limitée à une offre par foyer. Conformément à la loi «Informatique et Libertés» n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à GDF SUEZ -Service Clients Gaz de France DolceVita - TSA 40808 - 22308 LANNION CEDEX.

GDF SUEZ - SA au capital de 2 250 295 757 euros - RCS Nanterre 542 107 657 - Service Clients Gaz de France DolceVita - TSA 40808 - 23808 LANNION CEDEX -
Mars 2011 - Agence Ebb&Flow.